

## Commentaire arrêt cour de cassation sous l'angle du droit social

Par **Eleococo**, le 27/11/2012 à 20:41

J'ai un oral de droit social européen où l'on doit choisir un arrêt à commenter, j'ai choisi un arrêt de la cour de cassation, mais mon prof m'a mise en garde de veiller à le commenter "sous l'angle du droit social international", sa remarque m'a interpellée et je ne sais pas comment procéder pour commenter l'arrêt de droit interne qui concerne l'applicabilité d'une convention de l'OIT pour invalider le CNE.

Auriez vous des conseils sur la méthodologie à adopter ?